

Val^{DE} Drôme

N°50
MAI
2019

LE **MAG'INFO** DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

P.5

est lancé !



La Forêt de Saoû

valdedrome.com

ALLEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRANE - LA RÉPARA-AURIPLÈS - LA-ROCHE-SUR-GRANE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOLE-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE - MONTOISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - PUY-ST-MARTIN - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ

À RETENIR



GARE DES RAMIÈRES

→ Les 25 et 26 mai - FÊTE DE LA NATURE

Cette fête nationale est le moyen de célébrer la nature durant un week-end de découvertes. Un moment convivial, à partager en famille sur le thème «Orchidées et fleurs sauvages de la Réserve naturelle».

→ Les 8 et 9 juin - RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

À la découverte de toutes les richesses du jardin botanique.

+ d'infos en page 9 & sur

www.lagaredesramieres.com

ÉCONOMIE

→ Le 7 juin - De 9 h à 12 h 30

**MATINÉE D'INFORMATION
10 CLÉS POUR ENTREPRENDRE**

Réunion gratuite pour tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise.

+ d'infos :

economie@val-de-drome.com

Places limitées

ENVIRONNEMENT

Présentation du diagnostic PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)

RÉUNIONS PUBLIQUES

- 05/06 à Livron,
- 06/06 à Francillon,
- 19/06 à Beaufort-sur-Gervanne,
- 20/06 à Alex.



UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE VAL DE DRÔME !

Souhaitant afficher son nom officiel dans son intégralité –Val de Drôme en Biovallée– et voulant que soit mieux identifiée l'intercommunalité, la Communauté de communes fait évoluer son logo. Avec une version plus compacte et plus affirmée, le nouveau logo est aussi l'occasion d'adapter, au fil de l'eau, l'ensemble des supports de communication de l'intercommunalité, dont le magazine, pour davantage de cohérence et de lisibilité.

INFOS PRATIQUES

→ BUREAUX ADMINISTRATIFS

Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre
Tél. 04 75 25 43 82
ccvd@val-de-drome.com

→ PETITE ENFANCE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Tél. 04 75 25 97 27
petitenfance@val-de-drome.com

→ GARE DES RAMIÈRES

Retrouvez le programme des événements et animations sur lagaredesramieres.com

[f](#) [@](#) @GAREdesramieres

→ LE CAMPUS

Retrouvez son actualité sur biovallee-lecampus.fr

[f](#) [@](#) @BiovalleeCampus

[f](#) SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Directeur de la publication, Jean Serret. Rédaction : New Deal, CCVD. Création, mise en page : New Deal-RC Grenoble. Crédits photographiques, couv. Forêt de Saoû © L. Anthérion. J. Delmarty, C. Penpenic. Tirage, 14 400 exemplaires. ISSN1621-6040. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers 26400 Eurre. Tél. 04 75 25 43 82. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non-distribution, contactez le 04 75 25 43 82. Il est aussi disponible à la Communauté de communes du Val de Drôme, Le Campus, dans vos mairies ou téléchargeable sur valdedrome.com.

SOMMAIRE

4



VU !

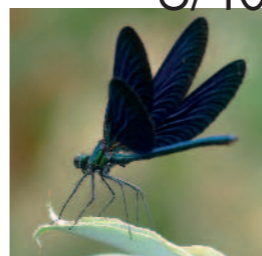
5/7



FOCUS

**LE PLAN LOCAL
D'URBANISME EST LANCÉ !**

8/10



ACTUALITÉS

- DES ATELIERS ARTISANAUX EN CONSTRUCTION
- VOYAGEZ AU CŒUR DE LA NATURE
- EN BREF !

11



RENCONTRE

UNE AFFAIRE QUI ROULE

édito



Jean SERRET
Président de la Communauté
de communes du Val de Drôme
Maire de Eurre

L'aménagement du territoire est une compétence dévolue par la loi à notre intercommunalité du Val de Drôme. Mais ce n'est pas qu'une simple compétence. C'est un véritable enjeu d'avenir, pour nous, pour nos enfants, nos petits-enfants. C'est ce qui va nous permettre de penser et imaginer le territoire que nous souhaitons demain. C'est ce qui va nous obliger à anticiper et innover pour un territoire exemplaire, d'excellence. C'est ce qui va, je l'espère, nous rassembler davantage pour faire du territoire un espace à vivre encore plus solidaire et encore plus responsable. Bref, c'est une tâche difficile et complexe mais que l'ensemble des élus et moi-même abordons avec beaucoup de volonté et de passion. Nous avons en effet à cœur de construire le Val de Drôme. Nous voulons que, pour chaque habitant, vivre ici soit synonyme d'être bien.

Pour relever cet enjeu majeur, nous sommes donc engagés dans l'élaboration de documents de référence qui sont étroitement liés : un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), et aujourd'hui un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ces documents vont encadrer et définir les règles, débattues avec vous, pour aménager le territoire de demain. Si nous, élus, sommes pleinement impliqués dans ces démarches, nous tenons à ce qu'elles soient partagées avec vous.

Nous avons en effet à cœur de défendre le Val de Drôme et ses habitants. Nous voulons que, pour chacun, vivre ici soit synonyme de privilège, d'atout, de chance.

C'est pourquoi nous avons décidé d'engager de véritables concertations afin bien sûr de vous informer et recueillir vos avis, mais aussi de créer de vrais moments d'échanges et de débats avec les habitants

et les acteurs locaux. Autour de chacun de ces grands projets, des réunions publiques sont notamment organisées, auxquelles je vous invite à participer nombreux pour exprimer vos attentes et vos avis.

Antoine de Saint-Exupéry disait que «l'avenir n'est que du présent mis en ordre, il s'agit moins de le prévoir que de le permettre». Je crois qu'il avait raison. Il va nous falloir anticiper bien sûr. Mais il va aussi falloir que nous soyons à la hauteur de notre ambition : construire, ensemble, l'avenir que le Val de Drôme mérite.

CITOYENNETÉ EUROPÉENNE > 29 MARS

Plus de 60 jeunes du lycée Armorin de Crest ont été accueillis au Campus par la Communauté de communes pour les sensibiliser au fonctionnement du Parlement européen. Sur le thème des déchets, ils ont ainsi simulé un débat, des propositions et un vote grandeur nature ! L'après-midi s'est poursuivi autour d'ateliers, animés par les jeunes en service civique à l'intercommunalité.



DÉGUISÉS! > 6 MARS

Parents, enfants costumés et assistant(e)s maternel(le)s ont fêté le carnaval au multi-accueil familial de Livron. La structure est l'une des 12 dédiées à la petite enfance et gérées par l'intercommunalité pour accueillir les moins de 6 ans sur tout le territoire.

EN SELLE! > 3 MARS

Depuis 2015, la Communauté de communes est partenaire de la Royal Bernard Drôme Classic, un événement cycliste international : les Boucles Drôme-Ardèche, rassemblant près de 130 coureurs sur + de 200 km de parcours. Une belle occasion de promouvoir le territoire avec une retransmission en direct sur l'équipe 21. À noter : le Val de Drôme accueille d'ailleurs un site VTT-FFC avec 17 circuits entretenus et balisés.



MANGER MIEUX > 23 MARS

Avec une 1^{re} réunion sur le thème « Bien manger au village », l'intercommunalité lance l'élaboration d'un 2^e programme sur l'alimentation durable, en mobilisant habitants, entreprises et associations. Grâce au 1^{er}, elle a déjà mené de nombreuses actions pour la santé des habitants et soutenir l'agriculture locale. « Ça bouge dans ma cantine » a ainsi développé l'approvisionnement en produits locaux voire bio des restaurants scolaires.

** En partenariat avec Agribiodrome, les Civam (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), l'association Court-Circuit, la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans, et le soutien financier de la Fondation Daniel et Nina Carasso.*



FOCUS

LE PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL EST LANCÉ!

POURQUOI ÉLABORER UN PLUI?

Élaborer un PLUi est un moment important pour le territoire. Il s'agit non seulement de définir le document qui va régir les règles d'urbanisme, mais aussi qui va traduire le développement, cohérent et durable, souhaité pour le territoire sur les 10 à 15 ans à venir.

Comment organiser et aménager le territoire? Comment faire cohabiter l'habitat, les activités économiques et agricoles, les espaces naturels, les services et équipements, la mobilité? Comment répondre aux défis d'aujourd'hui et aux besoins de demain?... C'est pour répondre à toutes ces questions que les élus du Val de Drôme ont donc souhaité engager l'élaboration d'un PLUi.

Cette démarche, à la fois transversale et partagée, se veut l'occasion de définir un projet de développement solidaire et cohérent pour le territoire marqué par une organisation autour de 4 bassins de vie, une répartition diffuse de ses bourgs et villages et l'absence d'une ville-centre. En prenant en compte la diversité des communes membres et en articulant les différentes politiques d'aménagement à l'échelle du territoire, l'objectif est ainsi de définir un document d'urbanisme unique au service d'un développement équilibré du Val de Drôme.

COMPÉTENTE EN LA MATIÈRE DEPUIS 2017, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME LANCE L'ÉLABORATION D'UN PLUI - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL. À LA CLÉ, CE DOCUMENT UNIQUE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE SERA APPLIQUÉ EN LIEU ET PLACE DES DOCUMENTS EXISTANTS.



UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE AVEC LES COMMUNES, LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

→ AVEC LES COMMUNES

Les 30 communes du Val de Drôme sont parties prenantes de la démarche en assurant le pilotage de l'élaboration du PLUi. De par la connaissance de leur territoire communal, des besoins des habitants, et en tant qu'interlocuteur de proximité, elles sont en effet un partenaire privilégié pour définir le développement souhaité du territoire.

→ AVEC LES HABITANTS

Une démarche participative est également engagée avec les habitants et les acteurs du territoire issus du monde économique, agricole et associatif. Un large dispositif d'information et de concertation avec des temps d'échanges est ainsi proposé, tout au long de la démarche. Des réunions publiques sont notamment organisées à chaque grande étape de l'élaboration du PLUi (diagnostic, PADD, règlement) et sur chacun des 4 bassins de vie du territoire : La Confluence, La Basse Vallée, La Gervanne et Sye, et Le Haut-Roubion. De nombreux habitants ont déjà participé aux réunions de lancement, tenues entre le 27 mars et le 11 avril.



D'autres moyens d'information et de participation seront proposés au fur et à mesure de l'avancement de la démarche.

+ d'infos
valdedrome.com

> LE PLUI, C'EST QUOI ?

UN OUTIL POUR DÉFINIR LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document stratégique qui définit les orientations d'aménagement pour les 10 à 15 ans à venir sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. S'il fixe à ce titre les règles d'occupation des sols et de constructions, il consiste à penser l'aménagement du territoire dans sa globalité en prenant en compte et en articulant des thématiques diverses comme l'agriculture, l'économie, l'habitat, les services, l'environnement, la mobilité, la culture, le tourisme...

UN DOCUMENT UNIQUE...

Le PLUi est à vocation intercommunale. Il s'appliquera donc sur les 30 communes de la CCVD et remplacera à terme l'ensemble des PLU communaux et cartes communales actuellement applicables, en révision ou en élaboration.

... MAIS PAS ISOLÉ !

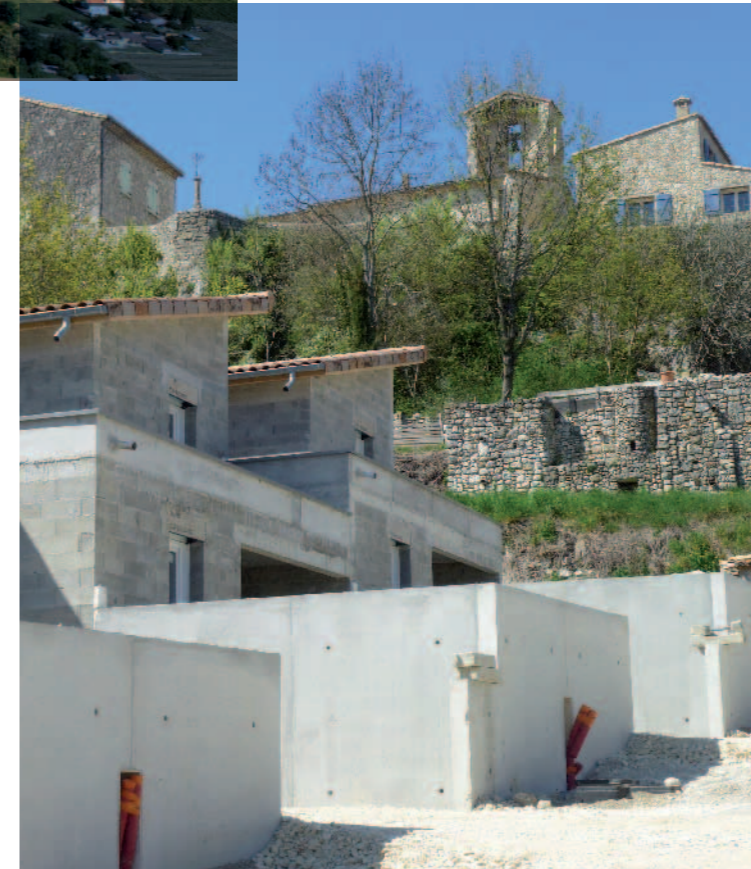
Si le PLUi s'élabore au niveau intercommunal, il s'inscrit dans un environnement réglementaire plus large. Il doit ainsi respecter les prescriptions de différentes lois et également être compatible avec des documents supra-territoriaux, notamment le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et le SCoT* (Schéma de Cohérence Territoriale) Vallée de la Drôme Aval dont dépend le territoire et qui est en cours d'élaboration.

PAROLE D'ÉLU



→ Jacques FAYOLLET
Vice-Président en charge de l'urbanisme et de l'habitat

« L'élaboration du PLUi permettra d'harmoniser l'ensemble des politiques communales d'aménagement et de réfléchir aux évolutions possibles. C'est à la fois un outil prospectif en intégrant une vision de l'évolution du territoire et un outil réglementaire de portée juridique qui servira de référence à l'instruction des différentes occupations et utilisation des sols. Les enjeux et impacts sont importants pour notre avenir, c'est pourquoi nous sommes très engagés dans la concertation et souhaitons une large participation. »



4 DÉMARCHES PARALLÈLES ET LIÉES

En parallèle de l'élaboration du PLUi, la Communauté de communes du Val de Drôme est engagée, sur son périmètre, dans un PLH et dans l'élaboration d'un PCAET et, avec l'intercommunalité voisine du Crestois et du Pays de Saillans, dans celle d'un SCoT. Ces 4 chantiers, menés de front, vont pouvoir s'enrichir mutuellement et garantir une meilleure cohérence de l'aménagement global du territoire.

> Le SCoT Vallée de la Drôme Aval

Le SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale – est aussi un document de planification issu d'une réflexion partagée entre aménagement du territoire et urbanisme, mais avec des orientations plus générales et applicables sur une échelle beaucoup plus large que l'intercommunalité. Il n'a pas vocation à déterminer les terrains constructibles ou non. Porté par les élus locaux, il vise à préciser l'organisation des territoires et leur développement sur 15-20 ans, en répondant aux besoins actuels et futurs de la population. Son ambition doit être de favoriser le développement de l'emploi, de l'habitat et des services sur tout le territoire et au plus proche des habitants, en recherchant l'équilibre entre les espaces urbains ou à urbaniser et les espaces naturels. Pour cela, il met en cohérence de manière transversale les différentes politiques locales et choix d'aménagement (habitat, espaces d'activités, infrastructures de transport, équipements...), tout en veillant à améliorer le cadre de vie.

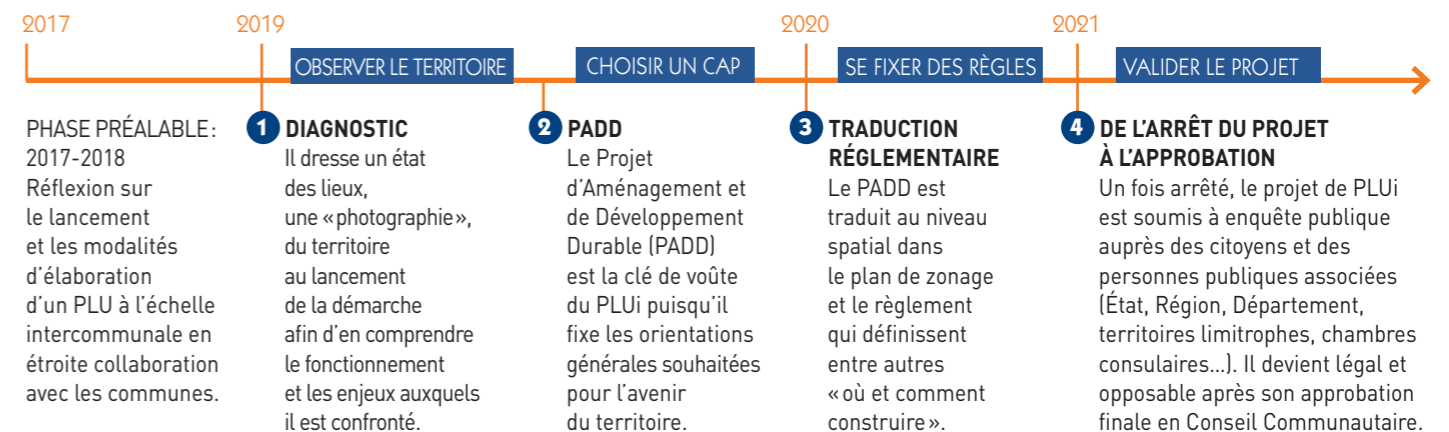
> Le Plan climat Air Énergie Territorial

Engagée depuis plusieurs années dans une politique énergie ambitieuse, la Communauté de communes du Val de Drôme a lancé un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, cet outil de planification à la fois stratégique et opérationnel vise à coordonner la politique de transition énergétique d'un territoire, en prenant en compte les orientations du SCoT. Ses finalités sont de lutter contre la précarité énergétique et le changement climatique (en réduisant la facture et les consommations énergétiques), et d'améliorer la qualité de l'air dans un souci de santé publique.

> Le Programme Local de l'Habitat

Précurseur en la matière, la CCVD s'est dotée d'un PLH dès 1995. Cet outil d'anticipation et de programmation, comprenant un volet habitat et un volet foncier, vise à répondre au mieux aux demandes en logements du territoire. Pour s'adapter aux évolutions démographiques et à l'émergence de nouveaux besoins, le PLH est régulièrement réactualisé. Sa 3^e édition pour 2019-2025 est en cours d'élaboration.

4 GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUI





ÉCONOMIE

DES ATELIERS ARTISANAUX EN CONSTRUCTION

POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONSTRUIT 3 ATELIERS SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE GRÂNE. LIVRAISON PRÉVUE AU PRINTEMPS 2020.

Le Val de Drôme lance la construction d'un bâtiment comptant trois ateliers, et destiné à accueillir des petites industries et activités artisanales. Il sera situé sur le parc d'activités des Grandes Vignes à Grane, lui-même à vocation artisanale, et déjà aménagé par l'intercommunalité pour favoriser l'implantation ou le développement d'entreprises.

■ S'ADAPTER À LA DEMANDE

Depuis plusieurs années, les demandes des entreprises en matière de produits immobiliers évoluent. Elles portent davantage sur des biens à la location et sur de l'achat de bâtiments déjà construits, notamment pour des petites surfaces, plutôt que de parcelles nues. Face à l'absence d'initiatives privées sur le territoire, ces demandes restent insatisfaites. Aussi, la Communauté de communes, qui aménageait jusque-là des terrains pour les vendre, a redéfini sa stratégie immobilière pour mieux répondre au besoin, permettre aux activités déjà présentes de rester sur le territoire et de se développer, et faciliter l'implantation de nouvelles. Avec la création d'ateliers artisanaux, l'intercommunalité va ainsi permettre aux entreprises de disposer de locaux prêts à l'emploi, adaptés et adaptables à leur activité, et sans les contraintes liées à une construction.

+ d'infos
valdedrome.com

Rubrique s'implanter / Ateliers Grane

> LES PLUS

- > Un produit clé en main
- > Des ateliers adaptés aux TPE
- > Desserte routière et autoroutière à proximité (à 5 min de la RN7 et de l'A7)

■ UN PROJET BIEN PENSÉ

Le projet consiste à créer 3 ateliers dans un même bâtiment pour une meilleure unité architecturale, basée sur le bois et la pierre, selon un modèle qui pourrait être réutilisé à l'avenir pour d'autres constructions.

Le projet permettra aussi de mutualiser les coûts, aussi bien en termes de viabilisation et raccordements aux réseaux, de dispositifs d'accès et d'alarme, d'espaces de stationnement et de manœuvre des véhicules, que d'aménagements paysagers. Sur un budget total d'environ 800 000 euros, 320 000 devraient être financés par l'État et la Région, auprès desquels des demandes de subvention ont été déposées.

Le bâtiment ainsi construit disposera de 3 ateliers, deux d'une surface de 150 m² et le 3^e de 300 m². Chacun sera équipé d'une porte sectionnelle et d'une porte piétonne, d'un bureau et d'un bloc sanitaire (toilettes, vestiaires). Il sera ouvert à la location avec option d'achat ultérieure.

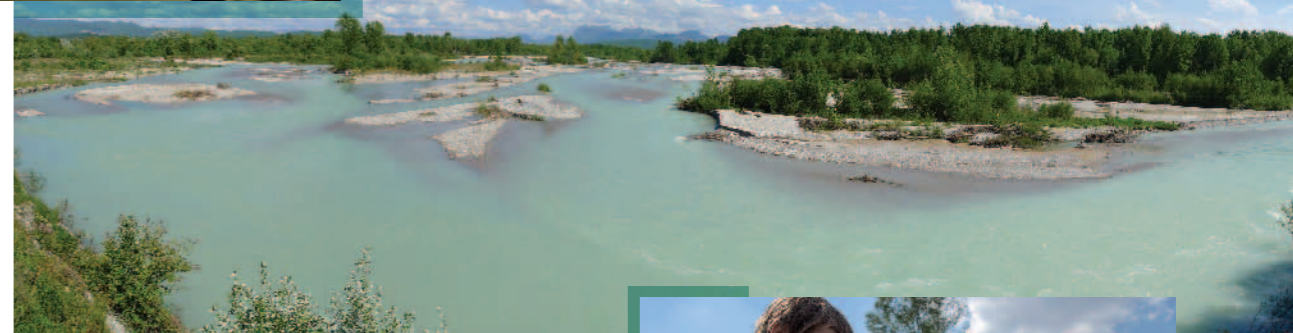
→ PLANNING

1^{re} réunion de démarrage début avril
12 mois de travaux
Ouverture à la location printemps 2020

contact
Christelle BRESSON 04 75 25 43 82

DÉCOUVERTE

VOYAGEZ AU CŒUR DE LA NATURE



AVEC CETTE SAISON 2019, LA GARE DES RAMIÈRES VOUS OFFRE UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE AVEC ESPACES INTERACTIFS ET EXPOS INÉDITES, POUR VOUS DÉVOILER TOUTE LA MAGIE ET LES PETITS SECRETS D'UNE NATURE EXCEPTIONNELLE!

Depuis début avril, la Gare des Ramières, équipement intercommunal, a lancé sa 11^e saison autour de la découverte de la rivière Drôme, de son milieu, de sa faune et sa flore. Maison de la réserve naturelle nationale des Ramières, dont la gestion est aussi assurée par l'intercommunalité pour le compte de l'État, elle est la porte d'entrée privilégiée pour s'immerger dans une nature locale exceptionnelle.

La Gare des Ramières :

- 1 h 30 de visite environ
- 345 m² d'expo
- 6 500 m² de jardin

Les + : 1 boutique
1 aire de pique-nique



> ET AUSSI

- > Des balades nature en famille à la rencontre des insectes, des plantes ou des castors...
- > Des ateliers nature pour enfants
- > Des rencontres avec des guides de la réserve
- > Des ateliers jardinage...

UNE MAISON, 3 MISSIONS

La vocation de la Gare des Ramières est la connaissance et la sensibilisation. Elle assure ainsi 3 missions complémentaires en tant que :

- lieu d'accueil du public pour découvrir la nature et les habitats de la réserve naturelle,
- lieu d'éducation à l'environnement notamment auprès des jeunes et des scolaires,
- lieu de suivi et de recherche scientifique.

Depuis 2017, elle abrite également le siège de l'Office de Tourisme intercommunal confirmant la volonté de faire du site un lieu d'accueil des habitants et des visiteurs.

À NOTER

À l'occasion des travaux, la Gare, utilisant déjà de l'eau de pluie pour les sanitaires, a été équipée de 115 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture, dont près de la moitié dédiée à l'autoconsommation du site, confirmant ainsi l'engagement intercommunal pour des bâtiments durables.

UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE

À la suite d'importants travaux, la Gare des Ramières offre une nouvelle expérience aux visiteurs avec des espaces entièrement repensés, une muséographie plus interactive et de nouvelles thématiques abordées.

La découverte, à la fois amusante et originale, se fait de wagon en wagon, en voyageant entre la rivière, la forêt, la prairie...

Le nouveau wagon énergie permet lui de comprendre l'effet de serre, les conséquences sur la nature, les énergies alternatives et les petits gestes quotidiens que chacun peut faire pour limiter le changement climatique.

À FAIRE SUR PLACE!

Profiter de votre visite à la Gare pour explorer la réserve naturelle et ses merveilles! Libellules, oiseaux, castors, orchidées... le milieu naturel de la Drôme, l'une des dernières rivières sauvages d'Europe, vous promet de belles rencontres. À découvrir à pied ou à vélo sur les sentiers balisés.
> Accès à la réserve libre et gratuit

OUVERTURE
> D'AVRIL À JUIN, mercredi et week-end, 14h - 18h
> EN JUILLET ET AOÛT, 7j/7, 10h - 12h45 et 13h30 - 19h
> DE SEPTEMBRE À DÉBUT OCTOBRE, dimanche, 14h - 18h

Gare
DES
Ramières

+ d'infos
lagaredesramieres.com

LES CAFÉS INFO RH ENTREPRISES

Pour les accompagner dans leur gestion quotidienne et faciliter leur développement, la Communauté de communes propose aux entreprises du territoire des rendez-vous gratuits d'information liés aux ressources humaines.

Organisés en partenariat avec le GEVD (Groupement des Entreprises du Val de Drôme), ils sont animés par des experts pour faire le point en 1h30 sur un sujet donné, apporter conseils et échanges de bonnes pratiques.

Lancés en février dernier, ces cafés info ressources humaines auront lieu tous les 2 mois au Campus. Les 2 premières rencontres, respectivement sur la réforme de la formation et l'alternance, ont déjà rassemblé plus d'une trentaine d'entreprises.

- PROCHAINS RENDEZ-VOUS :
- > La mutualisation des compétences. **13 juin**
- > La reconnaissance : au-delà de la rémunération que peut-on faire? **26 septembre**



500€ POUR SON PERMIS DE CONDUIRE!

En échange de quelques heures de bénévolat en collectivités ou dans une association du territoire, la Communauté de communes aide financièrement les jeunes de 15 à 25 ans, pour passer leur permis de conduire.

40 bourses seront accordées dans l'année par une commission qui se réunira chaque trimestre et étudiera les dossiers de demande.

Conditions et dossier d'inscription à retirer dans les mairies ou en ligne valdedrome.com



PETITS TRAVAUX CONTRE BOURSE-LOISIRS!

Chaque année, la Communauté de communes organise plusieurs chantiers jeunes d'une semaine pour son propre compte ou au service des communes. L'objectif est de permettre aux 16-18 ans de participer collectivement à l'amélioration du cadre de vie sur le territoire, par des travaux d'embellissement et/ou

rénovation des espaces publics. En échange de cet engagement citoyen, ils reçoivent une bourse-loisirs pleine d'activités!

Pendant les vacances de printemps, quelques jeunes ont ainsi participé à un chantier mis en place par la Communauté de communes afin de réaliser des travaux de peinture au siège de l'intercommunalité.

Cette expérience collective remportant toujours un franc succès, tant auprès des jeunes que des collectivités, de nouvelles sessions sont d'ores et déjà en préparation pour l'été prochain.

La bourse-loisirs c'est 2 descentes de la Drôme en kayak, 2 places de ciné, 2 entrées à la Gare à Coulisses et 75€ d'argent de poche!



+ d'infos et fiche d'inscription valdedrome.com
Rubrique vivre & s'installer / Enfance jeunesse

+ de 5 500 heures de travail technique mutualisé

Selon des principes de bonne gestion et de solidarité, et dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, l'intercommunalité gère une équipe de services techniques mutualisés.

L'initiative, engagée suite à une demande des communes, permet ainsi de partager des agents pour divers travaux (entretien des bâtiments, espaces verts, voiries communales et réseau d'eau, petite



maçonnerie, nettoyage des points propres...). Représentant 3,5 équivalents temps plein, ils sont 5 à intervenir ainsi auprès de 6 communes du Haut-Roubion (Saoû, Soyans, Francillon, Félines, Mornans et Poët-Célar), à raison de plus de 5500 heures par an, refacturées aux communes au prorata des heures réalisées.



SERGE SAPET - VR PRODUCTION

UNE AFFAIRE QUI ROULE

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ VR PRODUCTION, IMPLANTÉE SUR L'ÉCOSITE DU VAL DE DRÔME À EURRE, SERGE SAPET PLACE L'HUMAIN ET L'ESPRIT D'ÉQUIPE AU CŒUR DE SON ACTION. QU'IL S'AGISSE DES COLLABORATEURS DE L'ENTREPRISE OU DES VOILETS ROULANTS AUTOMATIQUES DE PISCINE QUE CEUX-CI FABRIQUENT, CHAQUE MAILLON COMPTE!

Ancien rugbyman originaire de Saint-Vallier, Serge Sapet a rejoint en 2011 la Vallée de la Drôme pour prendre les rênes de la société VR Production; VR comme Vey et Relmont, les fondateurs cretois et annonéens de l'entreprise, mais aussi comme Volets Roulants automatiques de piscine, dont celle-ci s'est fait une spécialité, au service des professionnels. «Fondée à Crest en 2005, VR Production s'est positionnée sur le marché des matériels de sécurisation des piscines, imposés par la loi de 2004 aux propriétaires de bassins, explique Serge Sapet. L'entreprise a depuis intégré un groupe, emmené par APF (Annonay Production France), aujourd'hui leader européen dans la fabrication de liners et de couvertures de sécurité.»

Serge Sapet lui n'a pas attendu les années pour tomber dans la marmite des équipements de piscine, au sein d'une société concurrente. Après avoir gravi pendant vingt-cinq ans les échelons de la compétence et de l'expérience, il a fait le grand plongeon avec VR Production. À la tête d'un effectif de 12 à 25 salariés selon les saisons,

l'ancien sportif croit aux vertus du collectif et de la solidarité, qu'il cultive avec chacun. «L'esprit d'équipe, ça s'entretient au quotidien, précise-t-il. Établir une confiance pleine et réciproque est indispensable, tant avec les saisonniers que les permanents, quand 60% de l'activité est concentrée sur quatre mois.»

100% MADE IN FRANCE ET PRIORITÉ AU LOCAL

C'est ce même esprit d'équipe que défend VR Production en pratiquant le 100% made in France et en privilégiant des fournisseurs et sous-traitants locaux: Méca-Tour, Véziant et ESAT à Crest, CJ Plast à Loriol, Transfo Plast à Livron, Chapus Plastiques à Charmes, Epoxy 3000 et Juston à Valence. «Il s'agit ici autant d'éthique que de bon sens, concède Serge Sapet, car cela nous garantit avant tout une qualité, une compétence et une fluidité des approvisionnements, d'autant que la réactivité est pour nous un enjeu majeur.»

Une dynamique gagnant-gagnant que l'entreprise a également adoptée, en s'implantant en 2014 au sein d'un bâtiment éco-construit de 3000 m², sur l'Écosite du Val de Drôme; «ou la promesse tenue d'un cadre de travail plus agréable et confortable, adapté à nos contraintes et à nos valeurs. L'entreprise s'assure notamment du recyclage intégral de ses déchets de production.»

En progression constante, soutenue par des innovations maison, VR Production investit aujourd'hui, pour que ses volets continuent de rouler vers un avenir radieux.

L'ENTREPRISE EN CHIFFRES (2018)

5,2 M€ de chiffre d'affaires
12 CDI et 13 CDD saisonniers
2 150 volets produits (+50% depuis 2011)
3 000 m² de bâtiments sur l'Écosite d'Eurre
1,5 million de mètres linéaires de lames PVC,
100 tonnes d'aluminium, 8 tonnes d'inox
1,5 million de bassins enterrés en France (2^e rang mondial)

UNE BOURSE DE 500€

POUR PASSER TON PERMIS



Renseignements et conditions

valdedrome.com

TÉL. 04 75 25 43 82

VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ